

Séjour du chevalier Desroches au cap de Bonne-Espérance

(13 décembre 1772 - 15 janvier 1773)

Un document des Archives Nationales : A.N. Col C/4/34, f°309

Le 14 avril 1773 – Lettre de Desroches au ministre : Arrivée de la flûte *l'Isle de France* à Brest après une traversée de 86 jours. Récit de l'escale au cap de Bonne-Espérance.

Le chevalier Desroches avait quitté l'Isle de France le 29 octobre 1772 sur la flûte *l'Isle de France*. Quelques jours plus tôt, le 20 octobre, Pierre Poivre avait également quitté la colonie sur le vaisseau *l'Indien*. Le gouverneur et l'intendant avaient depuis la fin août laissé la place au chevalier de Ternay et au Sr Maillart-Dumesle.

On sait par ailleurs que *l'Isle de France* est arrivée le 12 avril à Brest, et que l'escale au Cap a duré 34 jours : ces précisions sont apportées par Desroches dans un récapitulatif que l'on trouvera sur la base documentaire (Base doc=>Mars ou avril 1774 - Précis des mémoires produits par Desroches contre Poivre)

On apprend dans la lettre ci-dessous que la traversée a duré 86 jours : tout cela est parfaitement cohérent, et situe exactement le départ de Desroches du Cap de Bonne-Espérance le 15 janvier 1773.

On notera que lorsque Desroches quitte le Cap, le vaisseau *l'Indien* est toujours en rade au Cap de Bonne-Espérance.

L'arrivée de la flûte *l'Isle de France* à Brest intéresse beaucoup les affaires de Kerguelen. C'est ce bâtiment qui transporte les premiers courriers des administrateurs Ternay et Maillart concernant l'arrivée du *Gros-Ventre* à l'Isle de France, et surtout, se trouve à bord un rescapé de ce bâtiment, M. de Rosily, second de Kerguelen, qui sera dès le 18 à Versailles, ramenant à sa modeste réalité la découverte d'une terre australe.

=====

A Brest le 14 avril 1773

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de mon arrivée sur la flûte du Roi *l'Isle de France*, commandée par M. de Cillars [Cillart] ; je ferai tous mes efforts pour arriver auprès de vous aussitôt que ma lettre, mais mon âge, et les fatigues d'une traversée de 86 jours pourraient bien mettre quelques obstacles à mon zèle, mais aucune autre raison ne pourra arrêter l'empressement que j'ai de vous faire ma cour et de vous rendre compte de ma conduite. J'espère, Monseigneur, que vous la trouverez digne de votre estime et de vos bontés.

Je joins ici le détail de ce qui s'est passé au cap de Bonne-Espérance à mon arrivée et pendant le séjour que j'y ai fait, je crois y avoir ménagé les intérêts de la nation et ceux de l'Etat dans lequel j'ai l'honneur de servir le Roi sans m'être écarté de la modestie et de l'honnêteté, et voilà du moins qu'elle a été mon intention. Vous seul, Monseigneur, pouvez juger si j'ai réussi.

J'ai cru devoir le détail de ma conduite dans cette occasion à M. le comte Daché et à M. le comte Breugnon, le dernier a jugé à propos d'en faire part à M. le Ch. Fouquet et à plusieurs capitaines de vaisseaux. J'ai eu la satisfaction d'être approuvé d'eux. Tous mes vœux seront remplis si je le suis de vous.

J'ai cru devoir charger mon frère qui a l'honneur de vous être connu de quelques petits objets qui ne sont relatifs qu'à moi personnellement, mais sur lesquels j'ai su par mon frère lui-même qu'il a voulu vous donner des impressions. Je respecte trop les moments qu'il vous plaira de m'accorder pour ne les pas réserver tous entiers au compte que je vous dois des parties importantes de mon administration.

Je ne dois pas, Monseigneur, me taire sur la satisfaction que j'ai eue dans ma traversée depuis l'Isle de France jusques à Brest en passant avec un officier aussi agréable et aussi honnête dans le commerce de la vie, qu'il est zélé et intelligent dans tout ce qui a rapport au service de la Marine.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Chevalier Desroches

**Détail de la conduite que j'ai tenue en arrivant au cap de Bonne-Espérance
et pendant le séjours que j'y ai fait.**

La flûte du Roi *l'Isle de France* mouilla à Table-bay le 13 décembre 1772, à quatre heures après midi.

Presque en même temps le Sr Percheron vint à bord avec un officier de port hollandais auquel il servait d'interprète. Quoique je ne commande pas la flûte, il s'adressa à moi, et me dit que le mouillage que Monsieur de Cillard¹ avait pris était le meilleur de la rade, et réservé pour les vaisseaux de la Compagnie. En conséquence il me pria de me déplacer.

Je crus aussi que je pouvais traiter cette difficulté qui est une affaire de nation à nation. J'en convins avec Monsieur Cillard, et je dis à l'officier hollandais qu'il était naturel que chacun chez soi se procurât le meilleur mouillage, mais que lorsqu'on voulait se le réserver à l'avance, il convenait d'envoyer un canot et un pilote au vaisseau étranger que l'on voulait en exclure, pour lui indiquer en même temps une bonne place ailleurs, que puisque l'on n'avait pas observé cela à l'égard de la flûte du Roi, il me paraissait naturel qu'on la laissât où elle était. Et oui après tout, elle ne tenait qu'un très petit espace relativement à celui dont la flotte nombreuse que l'on attendait, aurait besoin. J'ajoutai qu'il ne me paraissait pas décent de ballotter ainsi un bâtiment de Sa Majesté, et qu'en conséquence Monsieur de Cillard et moi étions résolus à ne pas bouger.

L'officier hollandais alléqua encore pour me déterminer que le vaisseau du Roi, *l'Indien*, avait changé de place sur les mêmes représentations. Je ne répondis rien à cela, et il finit par convenir qu'il était tout simple de rester où j'étais. J'ai su depuis par la voie du capitaine de port même, que dans tous les cas les Anglais agissent comme j'ai fait sans même se donner la peine de répondre.

Pour ne pas revenir sur ce fait qui a été beaucoup plus long à détailler sur le papier qu'il ne fut à traiter, je dirai ici qu'environ quinze jours après, Monsieur Van Ptellemberg pria encore de faire déplacer la flûte du Roi. Cette répétition-là ne me plut pas, je n'en témoignai cependant rien. Mais comme assuré de la fermeté de M. de Cillard, comme j'étais établi à terre depuis le moment de mon arrivée, et que je n'étais pas sans occupation d'ailleurs, je répondis à Monsieur Van Ptellemberg que je ne me mêlais point des affaires de la rade depuis que j'étais en ville, et que le capitaine du bâtiment du Roi traiterait cela avec lui. Il arriva ce que je savais à l'avance, M. de Cillard se conduisit avec autant de dignité que d'honnêteté, et conserva son mouillage.

Ayant donné le premier ton à cette légère discussion, j'ai cru devoir en rendre compte. J'ai su depuis que ma fermeté avait dans un premier instant fait faire aux Hollandais des réflexions sur les impressions que l'on avait voulu leur donner contre moi, et a contribué aux premières marques de la considération singulière qu'ils m'ont témoignée.

Je viens au détail de ce qui me concerne, et je vais expliquer ce que j'ai fait et dit depuis le moment de mon arrivée jusqu'au [*illisible*] janvier jour auquel je me rembarquai, et au surlendemain 16² [où] Monsieur de Cillard mit à la voile pour revenir en Europe.

Tout étant arrangé avec l'officier de port, le Sr Percheron fit les compliments de Monsieur Van Ptellemberg, et de tout le [*illisible*]. Je leur avais déjà écrit une lettre très courte mais très honnête que je lui communiquai.

¹ On trouve précédemment *Cillars*, il semble que *Cillart* soit le plus courant.

² Cette date de départ du 16 janvier et les 86 jours de traversée impliquent une arrivée à Brest le 12 ou 13 avril.

Il me dit que la régence m'invitait à aller à la salle du Conseil où elle s'assemblerait pour me recevoir, et que j'y serai conduit par deux députés qui viendraient me prendre au bord de mer. Qu'ensuite on poserait une sentinelle à la porte de la maison que j'habiterais, et que l'on me donnerait un sergent d'ordonnance pour me servir de guide et d'interprète.

Le Sr Percheron ajouta, je ne sais pourquoi, que M. Poivre s'était refusé par modestie à tous les honneurs qu'on avait voulu lui faire.

Je lui répondis 1°. Que je ne cherchais à me régler sur la conduite de personne, parce que personne de la nation n'était au Cap avec un caractère égal à celui dont j'ai l'honneur d'être reçu.

2°. Que je me ferais honneur et un véritable plaisir d'aller saluer le corps de la régence en mettant pied à terre, et que j'acceptais avec reconnaissance celui qu'elle me faisait en m'envoyant deux députés.

3°. Que cependant je ne descendrais pas du tout au Cap, ou que je n'y irais que de nuit, et incognito, si le gouverneur et le Conseil persistaient à ne me pas rendre d'autres honneurs militaires que ceux qu'il m'avait annoncés de leur part.

Je lui observai ce qui avait été pratiqué à l'égard de Monsieur le Ch. Lindsay, capitaine des vaisseaux du Roi d'Angleterre revenant de Madras, où il avait commandé environ un an, comme j'avais commandé pour le Roi pendant plus de trois ans avec le titre de gouverneur lieutenant général de Sa Majesté.

Je n'ignorais pas aussi la teneur des ordres adressés par la Compagnie de Hollande à la régence du Cap, dans une lettre datée du 5 septembre 1755, par laquelle les honneurs dus aux gouverneurs généraux étrangers étaient déterminés.

Je ne dissimulai pas au Sr Percheron qui voulait m'engager à faiblir, qu'il était très blâmable comme agent de la nation, d'en avoir si peu ménagé les intérêts et l'honneur, surtout après avoir été lui-même témoin de ce qui avait été fait pour la nation anglaise dans la personne de M. Lindsay. Je m'aperçus que ce reproche le démontait. Je pris sur le champ mon parti de ne plus l'employer dans ma négociation.

J'envoyai à terre M. de Jacob, mon aide de camp, je le chargeai de la lettre que j'avais déjà écrite à M. Van-Ptellemberg et à la régence, et je lui donnai verbalement mes instructions relatives à ce que je viens de dire, en lui remettant mes provisions, la lettre du Roi qui me permet de retourner en France, et celle du ministre qui m'annonce cette permission, afin que le Conseil en prit connaissance.

M. de Jacob fut très bien reçu, mais on lui fit beaucoup d'objections particulièrement sur ce que je ne commandais pas le vaisseau qui me transportait, et qui même avait amené la flamme devant *l'Indien*. Cette observation était plausible, et d'autant plus que, comme je l'appris dès le lendemain matin, on avait laissé transpirer à terre que j'étais prisonnier à bord du vaisseau du Roi, et que c'était par cette raison que je n'en avais pas le commandement.

J'avais prévu, non pas cette insinuation odieuse, mais la difficulté que des étrangers devaient naturellement faire en ne voyant aucun caractère extérieur. J'avais instruit mon aide de camp de tout ce qu'il devait dire à cet égard, et à plusieurs autres aussi. Connaissant son intelligence, je m'étais rapporté à lui de la façon de traiter tout ce que je ne pouvais pas prévoir. Il s'en acquitta bien, mais cependant rien ne fut décidé ce jour-là. M. Van Ptellemberg était indécis, et moi inébranlable.

Le 14 au matin, le Sr Percheron revint à bord avec un secrétaire de la régence. Nous traitâmes la même matière, je soutins les mêmes droits, sans prétention, avec la plus grande honnêteté, mais paraissant très déterminé à rester à bord. Lorsque le secrétaire du Conseil quitta le vaisseau, je le fis saluer de sept coups de canon.

Cependant j'avais renvoyé M. de Jacob à terre, encore avec mes titres que je vis (aux discours du Sr Percheron interprète du secrétaire de la régence) que l'on avait mal lus ou mal [illisible].

Quoique cela fût suffisant pour détruire l'opinion que l'on avait voulu donner au Conseil, j'affectai cependant d'aller passer à bord de *l'Indien* faire une visite de bienséance. Je fus salué (comme c'est l'usage), et par ce vaisseau, et par *l'Isle de France* [, cela] peut-être acheva de confirmer M. Van-Ptellemberg que je n'étais pas dépouillé de mon caractère, au moins est-il vrai que je reçus une

lettre du Sr Percheron qui cherchait à se remettre dans ma confiance : il me marquait que l'on me rendrait les mêmes [illisible] que l'on avait rendus à M. Lindsay, mais seulement en qualité de commandant des escadres du Roi. Je renvoyai une troisième fois mon aide de camp dire que je n'exigeais rien, mais que je n'irais pas à terre, si l'on ne me recevait convenablement à la dignité de mes provisions, sans en faire aucune explication, ni exception particulière. Cette dernière déclaration de ma part [aplanit] toute difficulté. Tout me fut accordé et je me rendis à la ville du Cap.

Je trouvai au débarquement le commandant des troupes qui était second de la colonie par intérim, et un autre conseiller de la régence, les carrosses étaient à quatre pas du quai. En même temps je fus salué par la citadelle de quinze coups de canon que je fis rendre par *l'Isle de France*.

L'accueil que l'on me fit fut aussi amical qu'il était distingué. Je fus reçu exactement de la même manière par la régence assemblée dans la salle du Conseil. Voyant qu'il n'y avait qu'un pas à faire pour nous y rendre, j'avais proposé à Messieurs les députés d'y aller à pied, et de faire suivre les carrosses dans lesquels plus de 30 officiers, de terre et de mer qui m'accompagnaient, n'auraient pas pu entrer. J'y trouvai les troupes sous les armes, et les tambours rappelèrent quand je parus, et les trompettes sonnèrent.

La conversation fut vague et courte comme il est d'usage en pareille circonstance. On nous présenta d'excellent vin, et des fruits d'Europe que le cérémonial ne nous empêcha pas de goûter avec un plaisir extrême.

Tout se passa lorsque je sortis de la citadelle. Comme à mon entrée, MM. les députés voulurent absolument me ramener chez moi, et sur ce que l'on me dit que ma maison était éloignée, je ne voulus pas leur laisser faire ce chemin-là à pied. Nous montâmes dans les carrosses autant qu'il en purent contenir pour nous y rendre. Nous nous mirent, M. de Cillard et moi, avec les deux députés.

J'y avais fait préparer à dîner. Un des députés y resta. A cinq heures du soir, je fus visiter tous les membres de la régence et leurs femmes. J'éprouvai partout la même honnêteté. J'étais accompagné par tous les officiers de la marine et de terre.

Je m'établis le plus décentement qu'il me fut possible dans ma maison, afin qu'elle put être une ressource pour les officiers français qui viendraient à terre, et que je pusse y attirer les Hollandais avec lesquels je me lierais.

Au travers des détours les plus riants et les plus affectueux, je pénétrais qu'il y avait des impressions contre moi. J'en étais affecté intérieurement mais je dissimulais ma peine. Je m'y étais même attendu, sans néanmoins avoir imaginé (avant de l'avoir éprouvé) que l'on eut pu pousser les choses aussi loin.

Je n'ai employé pour repousser ces traits-là qu'une grande simplicité, une réserve extrême et le retour que je devais aux honnêtetés dont on me comblait. J'ai été assez heureux (sans employer aucun autre moyen) pour voir anéantir toutes ces fausses impressions.

Je ne dois pas omettre que ma fermeté à maintenir la considération due à la nation et à la place que je venais d'occuper, a beaucoup contribué à prévenir les Hollandais eux-mêmes en ma faveur. Ils ont même fait une comparaison bien avantageuse pour moi, ma conduite avec celle que M. le Ch. de Lindsay avait tenue en pareille occasion.

Je viens de rendre compte de la mienne. Je vais exposer ce qu'a fait le capitaine anglais ; le ministre sera par là en état d'en juger.

Il descendit à terre sans rien demander, il y vit tout le monde [sans] établir aucune prétention. Après deux jours, il changea d'avis et se rendit à son bord, d'où il écrivit une lettre dans laquelle il se plaignait du manque d'égards que l'on avait eu pour son caractère, il exigea du canon, des sentinelles, etc., et il n'envoya aucun titre pour justifier ses prétentions, on lui accorda tout. C'est des personnes mêmes les plus considérables de la régence que je tiens ce détail.

Trois jours avant de m'embarquer j'ai invité tous les membres de la régence à venir dîner chez moi. Ils ont tous accepté.

Le lendemain j'ai été prendre congé de tous chez chacun d'eux, et je les ai prévenus du dessein où j'étais de m'embarquer le jeudi [illisible] janvier à la suite du dîner qu'ils avaient accepté. Je

ne leur ai [pa...] aucune façon de me rendre des honneurs à mon départ. (Il est vrai que j'étais alors bien ancré, j'étais assuré de leurs dispositions pour moi, et même averti que l'on me rendrait plus que moins.) Je voulais en conséquence les laisser faire, et leur avoir l'obligation entière. Je m'en suis bien trouvé.

Je n'étais pas sans inquiétude sur l'événement mais je me gardais bien d'en rien témoigner. J'avais cependant pris mes [illisible], et j'avais résolu, si je n'étais pas content de m'embarquer de [illisible] de ne me pas plaindre, mais de ne plus revenir à terre quelque retardement que le vaisseau éprouvât.

Dans tout ce que j'ai fait relativement à cet objet, personne sans exception n'a su mes vues, et n'a pu les pénétrer, je dois peut-être à cela le succès que j'ai eu.

Le jeudi matin, je fus prévenu que la régence s'était assemblée extraordinairement, et que j'en étais l'objet. J'étais sur les épines. J'avais cependant plus lieu d'espérer que de craindre.

Entre midi et une heure le gouverneur et tous les conseillers s'assemblèrent chez moi.

Un moment avant que l'on se mit à table, une des premières personnes de la régence me tira en particulier, et me dit ces propres paroles. « On avait pavé de charbons ardents tous les sentiers par lesquels vous deviez passer dans cette colonie. La régence a cru devoir couvrir la tête de vos ennemis de ces mêmes charbons. Elle a décidé ce matin que l'on vous rendrait, lorsque vous vous rembarquerez, les mêmes honneurs qui vous ont été rendus à votre arrivée. Et ce qui n'a jamais été fait pour personne, la régence elle-même vous conduira en corps jusqu'à votre canot. »

Il me quitta sans me laisser lui répondre. Je tâchai de lui exprimer par mon maintien toute ma sensibilité et toute ma satisfaction.

Je donnai un mauvais dîner, mais il était présenté de bon cœur, et fut reçu de même.

En sortant de table M. Van-Ptellemberg me prévint lui-même que la régence m'accompagnerait jusqu'au bord de la mer. Je reçus cet honneur inusité comme je le devais.

Je marchai au milieu d'eux, ils voulurent absolument malgré toutes mes instances me voir entrer dans le canot, et ne quittèrent qu'au troisième coup de canon. On en tira quinze comme à mon arrivée, et je fis aussi répondre d'un pareil nombre par *l'Isle de France*.

Je fus prendre congé à bord de *l'Indien*, et ensuite je m'embarquai. Le vent étant contraire, je descendis le soir à terre, en redingote et sans épée. J'y couchai, et le lendemain je fus incognito voir le gouverneur et tous les conseillers.

En attendant le bon vent, j'ai fait quatre repas à terre, trois chez les personnes de la première considération dans la colonie.

Comme l'étiquette à cet égard est scrupuleusement observée au Cap pendant 34 jours que j'y ai resté, j'ai eu l'attention de ne voir que les seuls membres du grand Conseil et leurs familles, à moins que des affaires particulières ne m'aient forcé d'être ailleurs.

On a cru une fois que le nouveau gouverneur arrivait d'[Europe]. Sur le champ le Sr Percheron vint dire à M. de Cillart, et il l'avait déjà dit à M. d'Arros, qu'il convenait que les vaisseaux du Roi saluassent celui de la Compagnie de Hollande qui portait le gouverneur. M. de Cillart n'était pas de cet avis, il me consulta cependant, M. d'Arros envoya aussi un officier me demander ce que j'en pensais, je répondis que l'on pouvait saluer la personne du gouverneur s'il se mettait à portée de recevoir cet honneur, mais que le vaisseau ne pouvait et ne devait pas être salué par ceux du Roi. Au surplus je [illisible] toutes les attentions et les honnêtetés possibles

Le Chevalier Desroches

* * *